Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Impossible d'afficher l'image.

AVIS CSRPN N° 2015-03

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION
SUR LA REVISION DE LA LISTE DES ESPECES PROTEGEES (ENTOMOFAUNE)

REUNION PLENIERE DU 10 DECEMBRE 2015

Pétitionnaire : DEAL Réunion

Lieu : DEAL Providence, salle Thérésien Cadet

Contexte et objet de la demande :

La faune invertébrée de la Réunion fait l'objet de deux arrêtés qui protègent 3 espèces d'insectes. Un premier travail de révision avait été confié à l'Insectarium de La Réunion en 2010 mais ce travail était resté au niveau du groupe de travail et n'avait pas été porté jusqu'à la validation scientifique du CSRPN.

La DEAL a relancé ce chantier en 2015 : l'Insectarium de La Réunion a donc procédé à la mise à jour des données qui ont évolué depuis 2010, à la réalisation de cartes de répartition permettant d'identifier les zones à enjeu, et a rédigé plusieurs scénarios de liste.

Avis final:

Avis du CSRPN : (avis adopté à l'unanmité)

Le CSRPN salue l'ampleur et la qualité du travail réalisé (1450 espèces évaluées).
Le CSRPN se prononce favorablement sur cette méthode de travail avec les recommandation suivantes :

- **extraire dès le départ les espèces exotiques**
- **lister les espèces qui souffrent d'un manque de connaissance manifeste (au moins un critère noté 0 par manque d'information)**

Fait à Saint Denis, le
26 01 2016
Le Président du CSRPN

Roland TROADEC